

Site classé
Patrimoine
national



Château de Voreppe et son parc

Isère

Date de l'arrêté : 3 septembre 1957

Commune concernée : Voreppe

Superficie : 5,71 ha

Le château de Voreppe et son parc se situent en plein milieu de la cluse de Voreppe, entrée géographique de la vallée du Grésivaudan, dans laquelle s'est étendue l'agglomération grenobloise, mitoyenne du village. Grâce aux mesures de protection du site, l'expansion industrielle de la métropole régionale n'a pas atteint ce micro-paysage miraculeusement conservé, à 15 km du centre-ville.

Le château, édifice rectangulaire assez simple à un étage, coiffé d'un toit d'ardoise, date du XVII^e siècle, et ressemble plus à une grande maison de campagne. Les nombreuses fenêtres et lucarnes s'ouvrent sur un grand bassin rond et des jardins dessinés par Lenôtre, organisés autour du jet d'eau central. L'intérêt du château réside précisément dans l'ensemble qu'il forme avec son parc étagé sur trois

niveaux, ornés de parterres à la française. Buis, rosiers, orangers en caisse soulignent les pièces d'eau, dans la tradition classique.

La perspective du parc s'ouvre sur la cluse environnante. Cette "trouée de Voreppe" a séduit Stendhal qui l'a décrite dans *La vie d'Henri Brulard* : il s'émeut "à la douce couleur orangée, qui, le soir, en dessine le contour". L'harmonie des lieux avait aussi conquis Choderlos de Laclos qui, séjournant à Voreppe, trouva dans ses salons les modèles de ses personnages des *Liaisons dangereuses*. Balzac enfin y situe son *Médecin de campagne*, directement inspiré du docteur Rome, dont il fait la connaissance en 1832 lors des soirées passées au château chez les Vallier, propriétaires d'alors.

En 1956, la mairie de Voreppe envisage d'exproprier le comte François de Sieyès d'une partie de la grande prairie du parc pour construire un immeuble HLM. La commission départementale des sites, perspectives et paysages procèdent alors immédiatement au classement du parc et du château au titre de la loi sur les sites.

En 1978, autre projet, toujours dans la grande prairie, mais pour l'hôtel de ville cette fois. L'architecte en chef des monuments historiques demande et obtient l'inscription au titre des monuments historiques de la façade et des toitures du château et des deux pavillons d'entrée, ainsi que celle d'une partie des pièces intérieures, notamment le salon Louis XV.

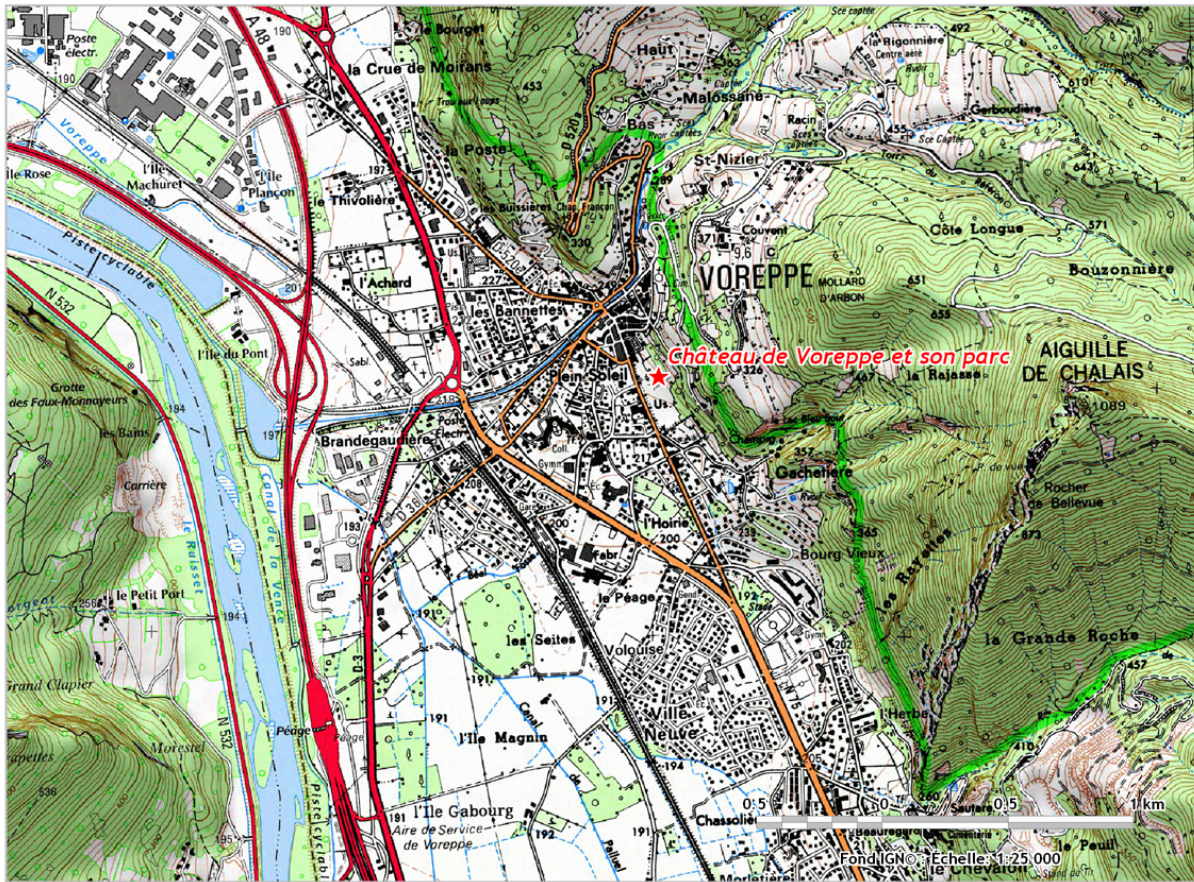
Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Le château et le parc sont privés et fermés au public.

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

